

Dopage

Document explicatif sur les modifications apportées à la liste des substances prohibées et des méthodes interdites 2001

1. Bêta-2 agonistes

La Commission est préoccupée par la nette augmentation du nombre d'athlètes qui ont fait part de leur intention d'inhaler des Bêta-2 agonistes. Lors des Jeux Olympiques, les athlètes ayant demandé à pouvoir inhaler un Bêta-2 agoniste seront évalués par un groupe d'experts médicaux indépendants

Pendant des années, la méthode la plus appropriée pour confirmer la nécessité d'un traitement à l'aide d'un Bêta-2 agoniste inhalé a posé des problèmes. En 2001, la Commission médicale du CIO organisera une réunion au cours de laquelle des experts examineront et recommanderont la méthode la

plus pratique pour confirmer la présence d'asthme (dû ou non à l'effort) et le besoin d'inhaler un Bêta-2 agoniste. Afin de diminuer le nombre d'athlètes inhalant deux préparations (un produit dont l'action est de courte durée et un dont l'action est de longue durée), le formotérol par inhalation est autorisé sous réserve d'une notification préalable à la compétition. Dans l'attente du développement d'un test quantitatif urinaire pour déterminer les valeurs limites de la terbutaline, ce Bêta-2 agoniste a été retiré de la classe autorisée avec notification préalable et n'est plus à ce jour disponible pour les athlètes soumis à des contrôles de dopage.

2. Dopage sanguin

La définition du dopage sanguin telle qu'elle est reprise dans le Code antidopage du Mouvement olympique est incluse dans la liste 2001.

3. Glucocorticostéroïdes

Les glucocorticostéroïdes administrés par voie locale ou intra-articulaire demeurent autorisés, mais les Fédérations Internationales peuvent être amenées à demander une notification écrite pour cette injection.

4. Listes d'exemples

Bupropion : est ajouté sur cette liste comme stimulant interdit.

Inhibiteurs de l'aromatase* : sont ajoutés sur cette liste et sont interdits seulement chez les hommes.

Quiz olympique

Les villes candidates aux Jeux Olympiques

Réponses

1. Beijing (République Populaire de Chine); Istanbul (Turquie); Osaka (Japon); Paris (France); Toronto (Canada).
2. Bangkok (Thaïlande); Le Caire (Egypte); La Havane (Cuba); Kuala Lumpur (Malaisie); Séville (Espagne).
3. Paris (France) en 1900 et 1924; Londres (Grande-Bretagne) en 1908 et 1948; et Los Angeles (Etats-Unis d'Amérique) en 1932 et 1984.
4. Los Angeles a été candidate à dix reprises; quant aux villes suivantes, elles se sont présentées sept fois : Athènes (Grèce); Buenos Aires (Argentine); Rome (Italie); et Detroit (Etats-Unis d'Amérique).
5. Buenos Aires et Detroit. Budapest (Hongrie) et Lausanne (Suisse) se sont également présentées six fois sans être sélectionnées.
6. Montréal (Canada), Helsinki (Finlande) et Minneapolis (Etats-Unis d'Amérique). Montréal et Helsinki ont accueilli les Jeux de l'Olympiade mais pas les Jeux d'hiver. Minneapolis n'a jamais accueilli de Jeux Olympiques.
7. Atlanta, Baltimore, Chicago, Cleveland, Detroit, Los Angeles, Minneapolis, Philadelphie, San Francisco, St. Louis.
8. L'Allemagne. Cinq villes allemandes ont été candidates à l'organisation des Jeux Olympiques : Berlin (1908, 1916, 1936, 2000) Cologne (1936), Francfort-sur-le-Main (1936), Munich (1972) et Nuremberg (1936).
9. St. Louis (Etats-Unis d'Amérique) en 1904; Anvers (Belgique) en 1920; Munich (Allemagne) en 1972; et Séoul (Corée) en 1988. St. Louis et Anvers n'auront pas eu à présenter plusieurs candidatures car elles ont été élues à une autre époque.
10. Chicago (Etats-Unis d'Amérique) en 1904 s'est désistée en faveur de St. Louis. En 1908, Rome avait été choisie au départ mais elle renonça finalement aux Jeux qui furent organisés à Londres. En 1976, Denver (Etats-Unis d'Amérique) devait organiser les Jeux Olympiques d'hiver mais elle y renonça à la suite d'un référendum défavorable organisé auprès des citoyens à propos des inquiétudes suscitées par l'éventuel impact qu'auraient les Jeux sur l'environnement.